

Mise à jour  
Août 2018

# PROJET STRATÉGIQUE

## 2016-2021



# LA CNAPE

Depuis bientôt 70 ans, la CNAPE n'a de cesse d'affirmer une ambition politique et sociale concernant son premier champ d'expertise, de réflexion et d'action. La complémentarité des composantes de la CNAPE, qui rassemble à la fois la légitimité politique des associations et la légitimité technique des professionnels avec la voix de personnes qualifiées et des personnes accompagnées, constitue l'originalité, la richesse et la force de la représentation fédérale lui permettant de porter une parole plus forte. Son développement depuis 2010, et notamment celui du nombre de mouvements adhérents, passé de 7 à 11 en 3 ans, vient confirmer la cohérence de son projet politique, contribuant à garantir l'identité associative et l'engagement militant des bénévoles et des professionnels porteurs de convictions au service des personnes en difficulté.

## LA CNAPE RASSEMBLE AUJOURD'HUI :

- **des associations gestionnaires adhérentes**
- **des mouvements et groupements** (Adessadomicile, l'Association Nationale des Centres Parentaux, l'Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social, l'Association Nationale des Placements Familiaux, l'Association Nationale des Points Accueil-Ecoute Jeunes, le Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert, le Carrefour National des Délégués aux Prestations Familiales, la Fédération Nationale des Administrateurs Ad-Hoc, la Fédération Nationale des Lieux de Vie et d'accueil, la Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés, l'Union Nationale des Associations de Parrainage de Proximité),
- **des adhérents individuels,**
- **une association nationale représentant les usagers** (ATD Quart Monde)

# LE CHAMP D'ACTION DE LA CNAPE

L'action centrale de la CNAPE porte sur l'enfant. La protection de l'enfant, qui dépasse la politique de protection de l'enfance, doit être admise dans son acception la plus large. Elle recouvre donc tout le champ défini par les lois du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant (la prévention de manière générale, et particulièrement la prévention des situations de risque de danger et de danger pour l'enfant, l'accompagnement des familles confrontées à des difficultés diverses ayant des incidences pour l'enfant, les actions de protection administratives et judiciaires), mais aussi l'enfant en situation de handicap, l'adolescent concerné par la justice pénale des mineurs, en situation de vulnérabilité sociale ou confronté à des difficultés d'insertion. Certaines de ces actions se prolongent pour les jeunes adultes.

Jusqu'à la décision de l'assemblée générale du 25 mai 2018, au-delà de ce champ d'action prioritaire, la CNAPE portait son attention sur les adultes en situation de handicap qui nécessitent une prise en charge sociale, médico-sociale, et de santé, et à ceux qui relèvent d'une protection juridique. Depuis cette décision, son action se porte uniquement sur les enfants et les jeunes majeurs.

# LE PROJET STRATEGIQUE DE LA CNAPE

Son précédent projet stratégique, établi pour 3 ans et prolongé de deux ans, arrive à son terme. En tant que véritable projet d'action pour la fédération, il a eu pour objectifs de lui donner les moyens d'affirmer son identité, favoriser la participation de ses adhérents, et conforter ceux-ci dans leurs missions auprès des personnes qu'ils accompagnent.

Son bilan comporte de nombreuses réussites, mais également des axes d'amélioration qui nous permettent d'identifier une nouvelle ligne pour la CNAPE, tant dans une volonté réaffirmée de rayonner à tous les niveaux, que pour accompagner les mutations structurelles de notre époque.

Le nouveau plan stratégique est établi pour une durée de cinq ans. Un point d'étape à mi-parcours sera présenté lors de l'assemblée générale de 2019, pour en évaluer les avancées, et envisager si besoin des ajustements.

Forte de son expérience du premier projet, la CNAPE entend passer un nouveau cap, en se dotant d'un cadre d'actions construit selon quatre axes, différents des précédents par leur priorité et leur teneur.



**AXE 1 s'affirmer** comme la fédération de référence de la protection de l'enfant – **promouvoir** les droits de la jeunesse et des personnes vulnérables – **s'inscrire dans le débat public** sur les faits de société en lien avec le champ d'action de la cnape

**AXE 2 porter les positions de la CNAPE** sur tous les territoires en s'appuyant sur une communication interne et externe dynamique – agir sur les politiques publiques

**AXE 3** susciter et **valoriser la recherche et les innovations** – **encourager** et **porter l'expérimentation**

**AXE 4 accompagner** l'adaptation des associations aux diverses mutations – **promouvoir et défendre le fait associatif** pour pouvoir continuer d'agir auprès des personnes en difficulté.

## AXE 1

- S'affirmer comme la fédération de référence de la protection de l'enfant
- Promouvoir les droits de la jeunesse et des personnes vulnérables
- S'inscrire dans le débat public sur les faits de société en lien avec le champ d'action de la cnap

Au fil de son histoire, la CNAPE s'est forgée une légitimité auprès de tous les acteurs de son champ de réflexion et d'action. Ses travaux sont reconnus et plébiscités, mais essentiellement au sein de cercles spécialisés. Leur diffusion au-delà des spécialistes et sur l'ensemble du territoire, et leur valorisation contribueront à donner davantage de poids à la fédération pour influencer véritablement les débats et les orientations politiques.

En approfondissant et en multipliant les actions pour accroître sa notoriété, tout en accroissant sa crédibilité et sa légitimité, la CNAPE pourra s'affirmer comme la fédération de référence sur la protection de l'enfant, en s'appuyant notamment sur les positions et l'expertise des adhérents.

Son engagement, son expérience et son expertise, nous conduisent à être l'acteur incontournable de la protection de l'enfant. A cet effet, les relations avec les pouvoirs publics doivent rester équilibrées et constructives.

| ACTIONS  | LEVIERS D'ACTION  | INDICATEURS   |
|--|---|---|
| <p><b>Participer à de grands rendez-vous pour exprimer les réflexions et les positions de la CNAPE</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Intervenir lors de tribunes, colloques/événements ayant un fort impact national et/ou local.</li> </ul>  | <p>Nombre, nature, thématiques des interventions de la CNAPE assurées à la demande des pouvoirs publics ou des associations (participations actives à des colloques, journées d'études, groupes de travail ...)</p>   |
| <p><b>Installer un rendez-vous de la CNAPE</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Organiser un événement annuel qui favorise la visibilité de la CNAPE.</li> </ul>   | <p>Retombées médiatiques<br/>Audience, retours du public</p>  |
| <p><b>Développer une stratégie de communication ambitieuse, ciblée et différenciée en direction des pouvoirs publics nationaux et locaux, des médias et des acteurs de la société civile</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Constituer et entretenir des réseaux de correspondants (ministères, parlement, collectivités territoriales, Europe, think tank, associations, fédérations, groupes de recherche ...).</li> <li>● Multiplier les contacts avec les médias, entretenir des relations régulières, les journalistes nationaux (médias spécialisés et généralistes, presse écrite, radio, TV, blogs...).</li> <li>● Réagir auprès des médias sur des sujets d'actualité concernant le champ d'action de la CNAPE (communiqués de presse, rencontres presse, participation à des émissions, contribution à des articles, prises de parole...).</li> <li>● Composer des fonds de dossier de communication prêts à l'emploi, des éléments de langage à l'usage des adhérents pour des actions de communication locales.</li> <li>● Moderniser l'image de la CNAPE en refondant son identité visuelle et tous ses outils de communication.</li> </ul> | <p>Nombre et qualité des correspondants</p> <p>Nombre de sollicitations</p> <p>Nombre de documents diffusés à des fins de communication</p> <p>Nombre de communiqués de presse</p> <p>Nombre de retombées presse</p> <p>Retours des destinataires</p> <p>Nombre de sympathisants sur les réseaux sociaux</p> <p>Evolution des taux d'engagement sur les réseaux sociaux</p> |

| ACTIONS   | LEVIERS D'ACTION   | INDICATEURS   |
|---|--|---|
| <p><b>Valoriser les productions de la CNAPE par tous moyens de communication</b></p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Créer un nouveau site internet pour mettre en ligne et à jour l'ensemble des productions de la CNAPE.</li> <li>● Assurer une présence régulière sur les réseaux sociaux.</li> <li>● Publier et diffuser largement l'ensemble des travaux de la CNAPE issus de ses commissions et groupes de travail.</li> </ul>   | <p>Nombre de visites du site</p> <p>Niveau de référencement de la CNAPE</p> <p>Nombre et nature des documents diffusés</p> <p>Résultats d'enquêtes de satisfaction sur les productions et travaux de la CNAPE</p> |
| <p><b>Veiller et contribuer à l'effectivité des droits des personnes (enfants, jeunes adultes, personnes vulnérables)</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réagir de manière systématique sur les questions qui concernent le non respect des droits des personnes, le non recours, les inégalités de traitement et les écarts entre les personnes.</li> <li>● Développer avec le Défenseur des Droits une collaboration régulière sur l'ensemble de ces questions.</li> <li>● Participer aux rapports des ONG et associations sur l'application par la France des conventions internationales et protocoles additionnels (enfants, personnes handicapées, mineurs isolés étrangers, migrants ...).</li> </ul> | <p>Nombre et nature des participations de la CNAPE à des rapports, réflexions, préconisations pour l'amélioration de l'effectivité des droits</p>   |

| ACTIONS  | LEVIERS D'ACTION  | INDICATEURS   |
|--|---|---|
| <p>Prendre part aux débats sur les sujets de société qui impactent le champ d'action de la CNAPE et porter ses positions</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Favoriser les temps d'échanges au niveau du CA et entre adhérents sur les sujets de société qui font débat.</li> <li>● Formaliser les prises de position par des documents, des propositions d'amendements aux projets de textes législatifs et réglementaires, des prises de parole tant au niveau national que sur les territoires.</li> <li>● Réagir aux émissions grand public.</li> </ul> | <p>Nombre et thèmes abordés lors des CA<br/>           Nombre de positions décidées et portées<br/>           Proposition d'amendements (en nombre)<br/>           Participation à des auditions sur ces sujets, à des tables rondes...<br/>           Participation à des émissions TV, radio</p> <p>Communiqués de presse, tribunes, demandes de droit de réponse</p> |



## **AXE 2**

- Porter les positions de la CNAPE sur tous les territoires en s'appuyant sur une communication interne et externe dynamique
- Agir sur les politiques publiques

La visibilité actuelle de la fédération est essentiellement nationale. Elle doit désormais se développer dans les territoires par le biais des associations adhérentes s'identifiant comme membres du réseau CNAPE. Pour ce faire, un travail continu de coopération réciproque doit se développer. Les représentations régionales doivent être soutenues pour être en mesure de porter les positions fédérales afin d'investir pleinement leur rôle de relais et de rassembleur.

Être adhérent, participer aux réunions de la délégation régionale, est essentiel mais ne suffit pas. Il importe que, à l'échelle des territoires, une dynamique permanente se développe pour porter au mieux les réflexions et positions de la CNAPE, en étant actifs et réactifs, et ainsi faire émerger sa parole politique au niveau local.

La CNAPE doit davantage investir le débat public, en faisant valoir son expertise. Exprimer ses positions sur les faits de société accroîtra sa notoriété, augmentera son audience et son influence, tant auprès des décideurs que du grand public.

| ACTIONS   | LEVIERS D'ACTION   | INDICATEURS   |
|---|--|---|
| <p>Construire ensemble les positions de la CNAPE à partir des travaux des commissions nationales, des contributions des délégations et de la parole de chaque adhérent, et les porter auprès des pouvoirs publics</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Renforcer les relations entre la CNAPE et les territoires, en accentuant une communication réciproque.</li> <li>● Mieux associer les délégations territoriales aux travaux nationaux.</li> <li>● Faire émerger une parole politique et des positions qui soient partagées par les adhérents.</li> <li>● Représenter la CNAPE aux réunions de concertation, groupes de travail, entretiens avec les ministères, administrations et organismes publics, collectivités territoriales, en faisant valoir la position fédérale.</li> </ul> | <p>Consultation des adhérents par tous moyens (écrit, téléphone, rencontre, questionnaire...)</p> <p>Diffusion à l'ensemble des adhérents des travaux et contributions des commissions et groupes de travail</p> <p>Diffusion des initiatives et réflexions des délégations territoriales à tous les adhérents</p> <p>Nombre de réunions des commissions nationales et niveau de participation</p> <p>Nombre de réunions des délégations territoriales et niveau de participation</p> <p>Nombre de réunions des délégations territoriales auxquelles participe le siège</p> <p>Nombre et objet des auditions et réunions ministérielles auxquelles participent la CNAPE, des réunions locales auxquelles est représentée la CNAPE ...</p> |
| <p>Développer le sentiment d'appartenance au réseau de la CNAPE</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Recentrer le conseil des associations et des mouvements sur les questions de vie associative.</li> <li>● Mentionner la CNAPE sur les différents supports et événements des adhérents.</li> <li>● Mettre en place un site de mise en relation des adhérents favorisant les échanges entre professionnels.</li> </ul>   | <p>Evolution de la fréquentation</p> <p>Satisfaction des participants</p> <p>Nombre et types de supports mentionnant la CNAPE</p> <p>Animation de la page internet</p>  |

| ACTIONS  | LEVIERS D'ACTION  | INDICATEURS   |
|--|---|---|
| <p><b>Définir une communication interne plus fluide et régulière (entre les adhérents et le siège) pour mieux partager les réflexions et les positions de la CNAPE</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Alimenter et faire vivre l'extranet dédié aux délégués territoriaux.</li> <li>● Réserver sur le site internet de la CNAPE un « espace adhérent ».</li> <li>● Construire des modes de communication interactifs entre tous les adhérents et le siège (ascendants, descendants, transversaux), en utilisant autant que possible les moyens numériques.</li> </ul>  | <p>Niveau d'utilisation de l'extranet</p> <p>Niveau de fréquentation de l'espace adhérent</p> <p>Fréquence de l'actualisation des informations sur l'extranet</p> <p>Flux des échanges entre les adhérents</p> <p>Flux et teneur des informations remontant des associations</p> <p>Niveau de satisfaction sur les modalités de communication</p>   |
| <p><b>Renforcer la représentation territoriale<sup>(1)</sup> de la CNAPE</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Redéfinir la configuration et l'animation des délégations territoriales pour s'adapter aux réalités locales (rôle du DT, organisation interne, appui du siège, etc.).</li> <li>● Développer la représentation de la CNAPE sur l'ensemble du territoire national.</li> <li>● Doter les délégués territoriaux de supports pour représenter la CNAPE (éléments de langage, dossier de presse, plaquette, données-clés ...).</li> <li>● Renforcer la relation entre le siège et les délégations territoriales.</li> <li>● Repenser la politique/ structure des cotisations de manière à favoriser le développement du nombre d'adhérents.</li> <li>● Associer davantage le siège et les administrateurs à l'animation des rencontres et événements organisés au nom de la CNAPE.</li> <li>● Concevoir au niveau des délégations territoriales des partenariats en résonnance avec les partenariats nationaux.</li> </ul> | <p>Modification des statuts</p> <p>Taux de couverture des territoires, taux de couverture des adhérents</p> <p>Nombre d'outils et satisfaction des délégués territoriaux</p> <p>Périodicité des réunions délégués territoriaux/siège, échanges et conférences téléphoniques</p> <p>Progression du nombre d'adhérents</p> <p>Nombre et répartition des participations du siège aux réunions régionales et sur les territoires</p> <p>Nombre et objet des partenariats nationaux déclinés au niveau local</p> |

| ACTIONS   | LEVIERS D'ACTION  | INDICATEURS  |
|---|---|--|
| <p><b>Dynamiser chaque collège et garantir leur participation aux travaux de la CNAPE</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Engager une politique active de recrutement d'adhérents.</li> <li>● Etoffer le collège des adhérents individuels (reconnus pour leur expertise) et les associer davantage aux travaux, instances et représentations de la CNAPE (commissions, réunions, groupes de travail, délégations territoriales, auditions ...).</li> <li>● Favoriser une dynamique propre à chaque collège pour favoriser l'expression de différents points de vue, tout en veillant à la prise de positions convergentes.</li> </ul> | <p>Evolution du nombre d'adhérents</p> <p>Evolution et apports du collège des adhérents individuels</p> <p>Participations, contributions et représentations de la CNAPE par les adhérents individuels</p> <p>Nombre, participations et thématiques traitées par collège pour le compte de la CNAPE</p> |
| <p><b>Faire évoluer les statuts de la CNAPE pour une meilleure représentativité de la fédération dans son champ de compétence</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Adapter les statuts de la fédération pour préserver sa souplesse et sa réactivité, la démocratie interne par la participation et l'expression de toutes les composantes et accueillir plus largement d'autres acteurs (fondations, GCSMS, non gestionnaires...).</li> </ul>  | <p>Publication des statuts</p> <p>Mesure de l'impact de la modification des statuts</p>  |

<sup>(1)</sup> A la suite de la récente réforme territoriale (loi NOTRe), la terminologie « délégation territoriale » est utilisée en l'attente de la réflexion de la CNAPE sur le nouveau périmètre de ses délégations régionales, dans le cadre de la révision de ses statuts.



### **AXE 3**

- Susciter et valoriser la recherche et les innovations
- Encourager et porter l'expérimentation

L'évolution de la société nous amène à trouver de nouvelles façons de penser les réponses et les pratiques. Pour s'adapter à ces évolutions, il est aujourd'hui nécessaire de concilier la réflexion et l'opérationnalité.

Le développement de la notoriété de la CNAPE est un objectif majeur du projet stratégique. Celle-ci doit particulièrement s'acquérir par la crédibilité technique mais aussi par la conduite d'études et de recherches qui confortent les positions prises et font avancer la réflexion collective.

A cet effet, la CNAPE développera son expertise, contribuera à l'élaboration de projets innovants qui seront expérimentés par des adhérents volontaires, s'attachera à les promouvoir et à leur diffusion. Les savoir-faire de nos adhérents seront ainsi valorisés tout en préservant un espace de liberté et d'initiative pour entreprendre, inventer et expérimenter des réponses visant à mieux satisfaire les besoins des personnes accompagnées.

| ACTIONS   | LEVIERS D'ACTION  | INDICATEURS   |
|---|---|---|
| <p><b>Contribuer à l'état des savoirs et de la recherche dans le champ d'action de la CNAPE</b></p>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Elaborer un fonds documentaire des savoirs et de la recherche à l'intention des adhérents.</li> <li>● Contribuer à la rédaction d'articles, d'ouvrages spécialisés.</li> <li>● Créer une publication à caractère scientifique sous le timbre de la CNAPE.</li> </ul>   | <p>Nombre de consultations du fonds documentaire</p> <p>Nombre de publications dans des revues/ouvrages spécialisé(e)s se référant à la CNAPE</p> <p>Retombées de la publication</p>  |
| <p><b>Identifier, recueillir, diffuser et mutualiser les expérimentations et les actions innovantes des adhérents</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Elaborer un répertoire national des actions innovantes et expérimentales des adhérents.</li> <li>● Mettre à disposition des adhérents des outils pour leur permettre d'échanger et de collaborer sur des projets innovants.</li> </ul>   | <p>Nombre d'actions innovantes et expérimentations recensées et/ou soutenues par la CNAPE</p> <p>Aménager des temps et lieux d'échanges ouverts à tous les adhérents à propos de leurs actions innovantes et expérimentations</p> <p>Présentation et publicité des actions innovantes sur le site internet et par tous moyens</p> <p>Evaluation de l'intérêt, de la diffusion et de la pérennisation des actions innovantes</p> |
| <p><b>Inciter les adhérents à expérimenter et les accompagner</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Porter des projets expérimentaux, conjointement entre le siège et les adhérents promoteurs, lors de la conception, de la mise en œuvre, de l'évaluation.</li> <li>● Rechercher des financements, y compris autres que publics, pour permettre ces expérimentations.</li> <li>● Contribuer à la connaissance et à la diffusion des expérimentations concluantes auprès des pouvoirs publics, des adhérents et autres associations.</li> </ul> | <p>Nombre, champs d'action et finalité des expérimentations</p> <p>Sources, niveaux, conditions de financement</p> <p>Evaluation de la diffusion et de la pérennisation des actions innovantes</p> <p>Communication sur les expérimentations et retours</p> <p>Impact auprès des décideurs publics</p>  |

| ACTIONS  | LEVIERS D'ACTION   | INDICATEURS  |
|--|--|--|
| <p>Favoriser et soutenir les travaux de recherche appliquée avec les adhérents, le cas échéant avec des partenaires associatifs, publics, autres</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Associer des équipes de recherche (laboratoires, universitaires, organismes publics, associations, fondations ...) pour mener des recherches-action, des études de cohortes, etc.</li> <li>● Trouver des sources de financements pour être en mesure de mener des travaux de recherche.</li> <li>● Apporter l'expertise de la CNAPE au niveau du pilotage de la recherche.</li> </ul> | <p>Conventions avec des universités, équipes de recherche</p> <p>Collaborations pour mener les recherches, modalités Sources, niveaux, conditions de financement</p> <p>Fréquence et niveau de participations aux travaux de recherche, COPIL</p>                  |
| <p>Encourager l'innovation et la recherche</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Créer un prix CNAPE de l'innovation et de la recherche.</li> <li>● Déployer une stratégie active pour mieux faire connaître la CNAPE auprès des donateurs potentiels.</li> </ul>  | <p>Intérêt pour le prix (communication, nombre de dossiers reçus), participants, affluence lors de la remise du prix, présence des médias</p> <p>Nombre et types d'actions valorisées Soutiens de donateurs, encarts publicitaires, participations financières</p> |



#### **AXE 4 :**

- Accompagner l'adaptation des associations aux diverses mutations
- Promouvoir et défendre le fait associatif afin de poursuivre nos actions auprès des personnes en difficulté

Dans une société en mouvement, les associations doivent faire face à des défis autant structurels que contextuels. Parce que des exigences de toutes natures ne cessent d'émerger, parce que de nouveaux modes de gouvernance apparaissent et que s'affirment de nouveaux acteurs, les associations doivent développer des stratégies pour anticiper et s'adapter. La CNAPE réaffirme son rôle d'appui aux adhérents pour les accompagner dans les changements qui impactent leur organisation, leur champ d'activité, et par voie de conséquence les personnes auprès desquelles elles interviennent.

L'engagement militant des associations impliquant bénévoles et salariés constitue une véritable ressource sociétale qui doit être valorisée, et dont l'incontestable utilité sociale doit être reconnue.

| ACTIONS   | LEVIERS D'ACTION  | INDICATEURS   |
|---|---|---|
| <p>Accompagner les adaptations internes (gouvernance et dirigeance, évolution des pratiques professionnelles, bénévolat...)</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● S'appuyer sur les travaux de la commission prospective et sur ceux des commissions nationales pour dégager des perspectives et pistes d'évolution.</li> <li>● Mutualiser les réflexions et actions menées à tous les niveaux à des fins d'adaptation des associations adhérentes.</li> <li>● Proposer des formations aux administrateurs des associations adhérentes pour favoriser les adaptations, saisir des opportunités.</li> <li>● Mettre à jour le vademecum des présidents et des administrateurs.</li> <li>● Consacrer la journée annuelle des associations et des mouvements aux enjeux propres aux associations.</li> </ul> | <p>Diffusion et portage des travaux des commissions sur les territoires</p> <p>Veille relative aux travaux prospectifs, débats et relais sur les territoires</p> <p>Echanges sur les adaptations engagées par les adhérents</p> <p>Inscriptions aux formations et retour des participants</p> <p>Enrichissement du vademecum, fiches mises à jour</p> <p>Affluence lors de cette journée, retour des participants</p> |
| <p>Accompagner les adaptations externes</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre en place des groupes de travail nationaux sur les enjeux de territoires (relations et stratégie avec les pouvoirs publics, modalités de participation aux instances locales, développement partenarial, stratégie de communication, leviers ...).</li> <li>● Organiser des formations à l'intention des adhérents sur les stratégies (partenariales, de communication ...) afin de se donner du pouvoir d'agir.</li> </ul>  | <p>Participation à ces groupes de travail</p> <p>Travaux produits</p> <p>Participation à ces formations, et retour</p>  |

| ACTIONS  | LEVIERS D'ACTION   | INDICATEURS   |
|--|--|---|
| <p>Défendre l'identité associative, la place, le rôle et l'action des associations, et leur liberté d'organisation</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Veiller au respect, par les pouvoirs publics, du statut et de l'organisation des associations.</li> <li>● Inciter les associations à être force de propositions et actrices des politiques publiques locales qui les concernent.</li> <li>● Encourager et soutenir la dimension politique des associations ;</li> <li>● Constituer à cet effet un réseau dédié aux présidents et administrateurs d'associations adhérentes.</li> <li>● Aider les associations à construire un argumentaire politique sur l'utilité sociale de leur association, et des associations en général, et un plaidoyer sur la cause qu'elles défendent.</li> <li>● Susciter des interactions internes favorables à la cohérence, à la participation et au dynamisme propre à chaque association, notamment entre les administrateurs, entre les administrateurs et les salariés, entre l'association et les personnes qu'elle accompagne.</li> <li>● Rester vigilant aux acteurs qui interviennent à titre lucratif dans les champs d'activité historiquement assumés par les associations.</li> </ul> | <p>Niveau de mise en œuvre des chartes nationales et locales</p> <p>Outils mis à disposition des associations adhérentes (notes d'actualité, synthèses, argumentaires, éléments de langage ...)</p> <p>Usage de ces différents outils</p> <p>Efficiencia, retours</p> |

| ACTIONS  | LEVIERS D'ACTION  | INDICATEURS   |
|--|---|---|
| <p>Assurer une veille juridique et apporter une expertise dans le champ d'action de la CNAPE</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Elaborer des notes juridiques, notes de synthèse sur l'état du droit, collection vade-mecum, réponses aux questions juridiques d'intérêt associatif sur le champ de la fédération.</li> <li>● Porter les analyses juridiques de la CNAPE auprès des politiques, administrations, voire avec d'autres organisations, qui mettent en jeu l'activité et le sort des associations adhérentes.</li> </ul> | <p>Documents diffusés par la CNAPE et retours des adhérents</p> <p>Nombre et répartition des questions par thèmes, taux de réponse de la CNAPE</p> <p>Diffusion et mutualisation des questions individuelles</p> <p>Impact sur les recours effectués par les adhérents.</p> |





*J'ai souvent réfléchi à ce que pourrait être l'éducation de l'enfant. Je pense qu'il faudrait des études de base, très simples, où l'enfant apprendrait qu'il existe au sein de l'univers, sur une planète dont il devra plus tard ménager les ressources, qu'il dépend de l'air, de l'eau, de tous les êtres vivants, et que la moindre erreur ou la moindre violence risque de tout détruire. (...)*

*On lui apprendrait assez du passé pour qu'il se sente relié aux hommes qui l'ont précédé, pour qu'il les admire là où ils méritent de l'être, sans s'en faire des idoles, non plus que du présent ou d'un hypothétique avenir. (...)*

*On lui donnerait aussi les simples notions de morale sans laquelle la vie en société est impossible, instruction que les écoles élémentaires et moyennes n'osent plus donner dans ce pays. (...)*

*Il y a certainement un moyen de parler aux enfants de choses véritablement importantes plus tôt qu'on ne le fait.*



**Marguerite Yourcenar, *Les Yeux Ouverts*,  
Ed. Le Centurion, 1980**





**CNAPE**  
La fédération des associations de protection de l'enfant  
118 rue du Château des Rentiers 72013 Paris  
[contact@cnape.fr](mailto:contact@cnape.fr)